

# « CMA 40 : SUBTERFUGE TROUVÉ, ILLEGALITE CONTOURNÉE »

Même si la majorité des salariés n'est pas dupe, il n'en reste pas moins que le nouveau Président et les nouveaux élus de cette CMA ont trouvé comment contourner l'illégalité dans laquelle se trouvait cette chambre depuis de nombreux mois maintenant (depuis le 1er avril 2015 exactement).

Pour rappel, elle a à sa tête un Secrétaire Général illégal et illégitime, ne répondant pas aux critères exigés par l'APCMA pour occuper cette fonction ; à savoir, être titulaire du diplôme de SG et figurer sur la liste d'aptitude des SG de CMA (lire notre précédent article sur ce site « CMA 40 : une Chambre de Métiers dans l'illégalité »).

Même le dernier courrier d'Alain GRISET alors encore Président de l'APCMA (en date du 12 octobre 2016), qui dénonçait clairement cette illégalité et demandait sa régularisation n'a pas trouvé d'écho.

Aujourd'hui, 24 février 2017, aucun changement réel...

Ah si ! Officiellement annoncés lors d'une réunion de l'ensemble du personnel de cette CMA le 12 décembre 2016, deux

recrutements ont été lancés : celui d'un Directeur des Moyens Généraux et celui d'un SG pour lequel il a été précisé que les candidats qui pourraient intervenir entre 20 et 50% sur la CMA 40 seraient privilégiés !

Un des deux recrutements est déjà terminé (prise de poste au 1er avril) ...devinez donc qui a été retenu pour le poste de Directeur des Moyens Généraux, ou plutôt pour le poste renommé Chargé de mission après l'intervention de l'APCMA (à juste titre, puisque le poste de Directeur des Moyens Généraux n'existe pas encore dans le statut du personnel de Chambres de Métiers) ?

**Eh bien, tout simplement, l'actuel pseudo-SG illégal qui pourra ainsi poursuivre son activité à la tête de la CMA 40 !**

Vous l'aurez compris le Secrétaire Général en cours de recrutement (prise de poste au 1er avril), qui n'exercera sa fonction qu'à hauteur de moins d'un mi-temps, servira de « prête-nom » pour rendre la situation légale. Rien ne changera sur le fond donc ! Et les différents dysfonctionnements entraînés par l'incompétence du pseudo-SG actuel se poursuivront.

Dans cette affaire, personne n'est naïf, mais qui a réellement le pouvoir de faire bouger les choses ? Les salariés qui subissent des représailles dès qu'ils font remonter les problèmes ? La tutelle qui ne dit mot ? L'APCMA qui se contente, pour l'heure, de rappeler la loi ? Les syndicats de salariés qui ne parviennent pas à se faire entendre puisqu'aucun vrai dialogue social n'existe ?

**Notre syndicat ne baissera pas les bras ! Même si elles sont longues à combattre, de telles injustices et illégalités ne doivent plus exister.**

La suite, dans le prochain article...